

par ordonnances et décrets.

Le FFD affirme « qu'en agissant ainsi, le président Tandja s'est autoproclamé dictateur ».

Le président Tandja âgé de 71 ans achève en principe le 22 décembre son 2^{ème} quinquennat et doit aux termes de la constitution nigérienne de 1999 quitter le pouvoir.

Lundi 29 juin

* Le président Mamadou Tandja a dissout la Cour constitutionnelle.

Au cours de la même journée, le président a également remplacé les huit ministres démissionnaires de la CDS le parti de l'ex président de l'assemblée nationale.

Par ailleurs, la Radio Télévision Dounia a été suspendue par le Conseil Supérieur de la Communication jusqu'à nouvel ordre, pour « appel à l'insurrection des forces de défense et de sécurité ». La RTD avait diffusé l'appel de l'opposition à refuser l'application des pleins pouvoirs au chef de l'Etat.

* Dans un communiqué rendu public ce jour, les forces Armées Nigériennes réaffirment leur caractère républicain et demandent aux différents acteurs de les exclure du jeu politique.

L'armée réagissait aux récentes déclarations de l'opposition nigérienne appelant les forces de défense et de sécurité à ne pas obéir à tout ordre manifestement.

Les forces armées nigérienne invitent les différents acteurs politiques: « à privilégier la voie du dialogue et de la concertation en vue d'un apaisement de la situation ».

Mardi 30 juin

Mahamadou Issoufou, chef de file de l'opposition nigérienne a été brièvement interpellé puis relâché par les services de la gendarmerie nationale. Cette interpellation faisait suite à la déclaration rendue publique le samedi 27 juin, déclaration dans laquelle le Front pour le Défense de la Démocratie, une coalition des antis référendum, a notamment appelé les forces de défense à la désobéissance

Dans ce numéro:

Breve arrestation de Mahamadou Issoufou, chef de file de l'opposition



Le Président Tandja dissout la Cour constitutionnelle



Mission accomplie pour les « Ecoles Mission »



Les pluies moins abondantes qu'en 2008 dans le Sahel.

Note sur la Campagne agricole 2009

Selon les experts en météo réunis à Niamey le 21 mai 2009, les pluies seront moins abondantes qu'en 2008 dans le Sahel. On prévoit une pluviométrie moyenne pour le Niger. Cette tendance laisserait présager une campagne agricole moyenne.

Dans un communiqué diffusé par African Centre of Meteorological Application for Development basé à Niamey, « *Cette situation de pluviométrie normale à tendance déficitaire attendue au Sahel requiert une attention particulière de la part de tous. Les structures de gestion de la sécurité alimentaire devraient s'attendre à une tension sur les marchés céréaliers et à une difficulté de reconstitution des stocks au niveau des paysans et communautés locales.*

Par conséquent, les ménages à faible revenu, aussi bien en milieu rural qu'urbain, devraient avoir une vulnérabilité accrue. En plus des recommandations faites aux agriculteurs pour assurer une production acceptable, la veille au niveau du système CILSS sera renforcée tout au long de la saison,... ».

Selon le Centre Régional AGRHYMET « *des semis ont été effectués au cours du mois dans le sud de la zone agricole du pays. Au 31 Mai, la phase phénologique dominante était la levée pour les mil, sorgho, arachide et niébé, et quelques cas de levée avancée de mil dans les régions de Dosso, Maradi et Zinder. La situation phytosanitaire est restée globalement calme, avec cependant quelques attaques de chenilles défoliatrices signalées dans la zone de Gaya (région de Dosso) et de sauteurs dans quelques localités des régions de Maradi et de Zinder.*

Lundi 1^{er} juin

* Le président Mamadou Tandja a créé ce jour un décret portant création, composition et attributions du comité technique chargé de la préparation de l'avant-projet de constitution.

Aucune précision majeure n'a été fournie sur le délai accordé au comité technique constitué de six juristes et présidé par Abba Malam, ancien président de la cour constitutionnelle.

* Dosso à une centaine de km de Niamey a été le théâtre d'affrontements ce lundi. Des jeunes pro et anti référendum se sont affrontés dans les rues de Dosso. Le différend portait sur la lecture d'une déclaration en faveur du référendum. Le calme a été vite rétabli par l'armée.

Dimanche 14 juin

Le Colonel à la retraite Adamou Moumouni Djermaakoye, président de l'Alliance

Nigérienne pour la Démocratie et le Progrès (ANDP Zaman-Lahiya) est mort ce jour à Niamey. Il a été pris d'un malaise alors qu'il participait à un meeting de l'opposition nigérienne contre le référendum portant nouvelle constitution au Niger.

Samedi 20 juin

Les élections législatives anticipées auront lieu le 20 août 2009. Le décret portant convocation du corps électoral pour les législatives anticipées a été signé par le président Tandja. L'assemblée nationale c'est un rappel, a été dissoute par le président Mamadou Tandja le 26 mai 2009.

Mardi 23 juin

Début des examens du Certificat de Fin d'Etudes du Premier Degré sur toute l'étendue du territoire. Ils étaient 184.521 candidats repartis dans 929 centres. Le CFEPD est le diplôme qui donne accès en classe de 6ème au Niger.

Les écoles de la mission catholique du diocèse de Maradi ont obtenu à l'issue de cette examen de très bons résultats:

Ecole Mission Catholique de Maradi Centre: 90/90 soit 100% d'admis

Ecole Mission Catholique de Maradi Zaria: 26/26 soit 100% d'admis

Ecole Mission Catholique de Konni: 51/51 soit 100% d'admis

Ecole Mission Catholique de Tahoua: 42/42 soit 100% d'admis

Ecole Mission Catholique de Zinder Djaguindi: 32/32 soit 100% d'admis

Ecole Mission Catholique de Zinder : 56/56 soit 100% d'admis

Ecole Mission Catholique de Tchirozérine: 56/56 soit 100% d'admis

Vendredi 26 juin

Le Niger célèbre à l'instar de la communauté internationale, la journée internationale contre l'abus et le trafic des drogues illicites. D'importantes quantités de drogues ont été brûlées notamment 233 kg de cannabis. L'opération a eu lieu dans les 8 régions du Niger.

Samedi 27 juin

Le Front pour la Défense de la Démocratie, principale coalition des partis et associations opposés à un référendum constitutionnel au Niger a demandé la démission du président Mamadou Tandja.

Dans une déclaration à la presse à Niamey, le FDD appelle les forces de défense et de sécurité à la désobéissance.

La Cour Constitutionnelle s'étant opposé à son projet de référendum sur une nouvelle constitution, le président Tandja a annoncé vendredi soir qu'il gouvernerait